

Atelier 2 « CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELLES ATTENTES ET ACTIONS POUR LES PROFESSIONNELS ? »



Atelier animé par Philippe Rossello, GREC-Sud et Laure Reynaud, Parc naturel régional du Luberon

18 présents à cet atelier parmi lesquels des hébergeurs, des sites de découverte, des accompagnateurs, des techniciens d'office de tourisme et de communautés de communes et des élus du territoire.

Un rapide tour de table visant à présenter les participants et préciser leurs attentes, fait émerger les préoccupations suivantes :

- comment gérer les risques incendie s'ils ont tendance à augmenter (nombre, intensité), sachant qu'ils contraignent certaines activités (fermeture de sites publics situés en zone de massif et interdiction de pénétrer dans les massifs pour les accompagnateurs nature) ;
- transports en commun peu développés ;
- comment mieux gérer et partager l'eau ?
- comment informer, sensibiliser, voire éduquer les hôtes sans les alarmer ?
- comment former les visiteurs, mais aussi les habitants aux bons comportements ?
- comment communiquer pour influencer sur les comportements sur le territoire ?
- comment adapter l'offre aux changements climatiques et maintenir la fréquentation touristique ?
- comment mieux isoler contre la chaleur les bâtiments accueillant du public ?
- comment conserver un territoire attractif ?

Philippe Rossello rappelle les 2 volets sur lesquels le combat doit être mené :

- **l'adaptation au changement climatique** : mise en œuvre d'actions susceptibles de limiter les effets du changement climatique et d'augmenter la résilience des territoires. Cette démarche est nécessaire pour maintenir ou renforcer le confort des citoyens : l'adaptation concerne tous les secteurs (habitat, transport, économie, énergie..).
- **l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES)** : réduire, par différentes mesures et actions, les émissions de GES dans l'atmosphère afin de contenir l'évolution du climat et d'éviter des bouleversements irréversibles. A noter que le massif du Luberon concentre significativement ces émissions principalement en été

Ces deux volets vont de pair.

Pour comprendre le contexte territorial à l'échelle du Parc naturel régional du Luberon, les enjeux climatiques sont aussi considérés à différentes échelles spatiales : du global au local, en passant par le régional. L'imbrication des échelles est ainsi mise en évidence pour replacer le parc dans le contexte mondial et évaluer sa contribution dans la lutte contre le changement climatique. Les

participants évoquent d'ailleurs leurs inquiétudes vis-à-vis des enjeux mondiaux (conflits, migrations, crises...).

A l'échelle locale, des pistes d'actions **sont évoquées** :

- **choix des matériaux et des essences lors des aménagements des espaces publics** afin de limiter les îlots de chaleur urbain (ICU). Exemples : programme de plantation d'arbres pour étendre l'ombrage, végétalisation des espaces urbains en se souciant du choix des espèces (peu gourmandes en eau : faible évapotranspiration, mais ombre) même si difficile car les arbres en zone méditerranéenne ne produisent que peu d'évapotranspiration, installation de bâches blanches dans les rues les plus exposées au soleil (ombre et renvoi du rayonnement) ;
- **mieux gérer les espaces extérieurs (domaine privé ou public)** en privilégiant certaines variétés de plantes adaptées à la sécheresse. Exemple : planter des variétés d'herbe résistantes à la chaleur et à la sécheresse (longues racines) ;
- **changer notre propre vision et perception de notre territoire en exprimant haut et fort notre engagement en faveur de la transition écologique et énergétique.** En parallèle : comment débloquent les comportements face au déni, au blocage de certains et faire comprendre que la transition est gage d'une meilleure qualité de vie ? Proposer des ateliers citoyens pour la prise de conscience de certains effets néfastes liés à des nuisances en particuliers (Exemples : enjeux industriels pour l'étang de Berre, enjeux de gestion des carrières dans le Luberon) ;
- **aborder la question du risque incendie de façon plus locale** car la réglementation préfectorale est trop draconienne et les services de l'Etat ne sont pas suffisamment réactifs par rapport à la réalité des situations : mettre en place des **directives géo-localisées**, faire évoluer les critères, en laissant les sites accessibles sous certaines conditions ; agrémenter des guides accompagnateurs professionnels formés à un « accès spécial » au massif ;
- **admettre que notre saison touristique va évoluer ces prochaines décennies : de fin septembre à fin juin** et non plus d'avril à fin octobre. Renforcer aussi la communication sur les ailes de saison, travailler sur l'attractivité et sur la rareté... ;
- **modifier les pratiques agricoles et forestières** : arroser ou irriguer les cultures ou les espaces verts peut tendre vers un système vertueux (irrigation gravitaire qui alimente une nappe phréatique par exemple), privilégier l'agroforesterie pour capter le carbone et le stocker dans les sols et la biomasse...
Pour rappel, les relais sur la problématique forestière sont l'ONF pour les institutions publiques et le CRPF pour les particuliers (possibilité de mise en place de « plan simple de gestion » pour les hébergeurs se trouvant en zone de massif) ; le CIVAM travaille également sur cette thématique ; L'IRSTEA est également un bon interlocuteur pour la forêt, tout comme l'INRA pour l'agriculture. L'ADEME et le GREC-SUD travaillent aussi sur la question de la séquestration du carbone ; La mise en réseau des PCAET permet d'accompagner l'ensemble des territoires régionaux, en échangeant autour des bonnes pratiques et en mutualisant les moyens ;
- **avoir une meilleure gestion de l'eau consommée et des piscines** : retenir l'eau plutôt que la laisser filer ; recycler les eaux usées.... Exemple : alimentation de retenues d'eau pour réutilisation ;

- **passer à une approche plus coercitive** : inciter les gens à changer et leur faire accepter certaines obligations liées à la saisonnalité avec des leviers économiques. Exemple : programmation touristique de la montagne de Lure sur la saison d'été plus spécifiquement ;
- **développer les transports locaux car c'est un frein pour le développement de l'itinérance, ainsi que le covoiturage** : connecter les petits villages avec des bus, créer une application de covoiturage pour connecter les villageois, généraliser les racks à vélo dans les bus, développer les espaces de co-working et le télétravail afin de limiter les déplacements ;
- enfin sont soulevés le problème de la continuité des actions au-delà des mandats des élus et les contradictions entre les effets et les actions effectives.

EN GUISE DE CONCLUSION :

Les participants à l'atelier souhaiteraient pouvoir poursuivre la réflexion de façon plus approfondie et par sous-thèmes afin d'arrêter ensemble des pistes concrètes d'adaptation et d'atténuation.

⇒ **le Parc du Luberon va réfléchir afin d'apporter une réponse à cette attente, avec un possible partenariat avec le GREC-SUD ?**